



Konkurse - Faillites - Fallimenti

NE

1. Débitrice: **Architectonik Sàrl**, Route de Creuse 8,
2054 Chézard Saint-Martin
2. Déclaration de faillite: 24.04.2014
3. Suspension de faillite: 18.08.2014
4. Echéance selon art. 230 al. 2 LP: 15.09.2014
5. Avance de frais: CHF 5'000.00

Indication: La faillite sera clôturée si, dans le délai susmentionné, les créanciers n'en requièrent pas la liquidation et ne fournissent pas la sûreté exigée pour les frais qui ne seront pas couverts par la masse. La réclamation ultérieure d'avances supplémentaires est réservée.

6. **Remarques:** But : exploitation d'un bureau d'architecture et exécution de tous mandats y relatifs ainsi que l'exploitation d'une entreprise générale, achat, vente et construction de biens immobiliers.

Office des faillites
2053 Cernier

01681807

